



Bulletin d'information n°2021_01

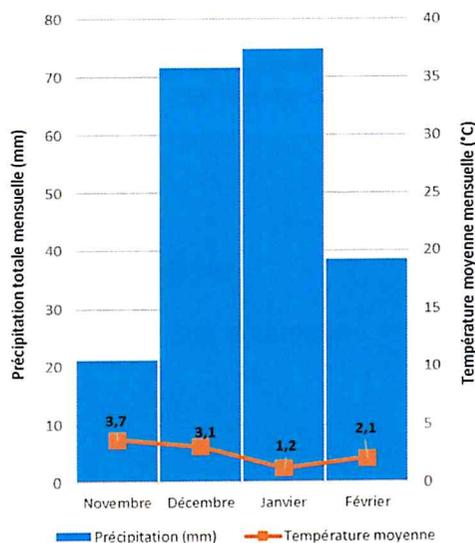
Comme chaque année, le SDDEA travaille depuis le mois de décembre sur la mise en œuvre des opérations de démoustication.

Après un mois de novembre sec, les précipitations de décembre et janvier ont permis la recharge des zones humides de manière quasi-systématique sur l'ensemble des 112 communes ayant transféré leur compétence démoustication.

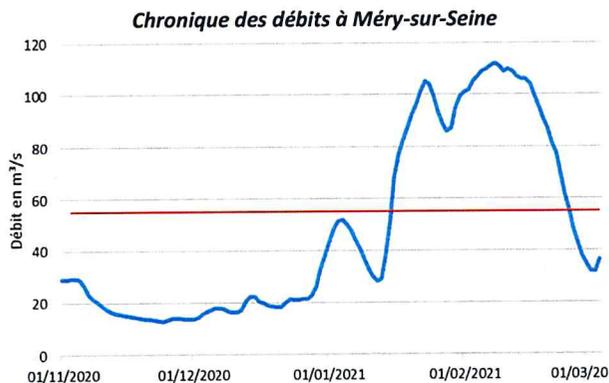
Ces dernières ont entraîné l'éclosion de nombreuses larves de l'espèce **Aedes rusticus**, espèce la plus observée et la plus gênante sur le territoire des vallées de l'Aube et de la Seine.



Aedes rusticus (photographie ci-contre) est un moustique de grande taille (>1 cm), trapu et piquant dès fin-avril. Tolérant aux températures négatives, il est l'espèce d'hiver par excellence.



Données météorologiques de novembre 2020 à février 2021 (station de Troyes-Barberey)



Ces conditions hivernales sont habituelles mais la durée du ruissellement des eaux de débordement a été relativement longue (plus d'un mois). La droite rouge (débit = 53 m³) correspond au point de débordement de la Seine en aval de Méry-sur-Seine.

Les conditions hydrologiques actuelles ont cependant permis l'assèchement de nombreux gîtes situés notamment le long de l'Aube, conditions normalement encourageante pour observer une diminution naturelle des populations de moustiques.

Méthode et inventaire 2021

2021 marque une évolution importante dans le suivi des gîtes larvaires potentiels. Habituellement, les relevés effectués début mars permettent de définir les gîtes à traiter ultérieurement. Cette année, les traitements terrestres ont débuté fin février, simultanément aux relevés de routine permettant de profiter aujourd'hui de 15 jours d'avance et d'ainsi observer une réussite optimale des traitements.

Quelques chiffres de l'inventaire 2021...

462
Contrôles
de gîtes

74
Nouveaux
gîtes
larvaires

1 370 ha
Surface
prospectée

Depuis le 1er mars, nos équipes sont mobilisées pour la mise en place des habituels traitements terrestres. 130 ha de gîtes ont d'ores et déjà été traités, notamment sur la vallée de l'Aube où la décrue rapide entraîne l'apparition de conditions très favorables au développement rapide des larves de moustique *Aedes rusticus*.

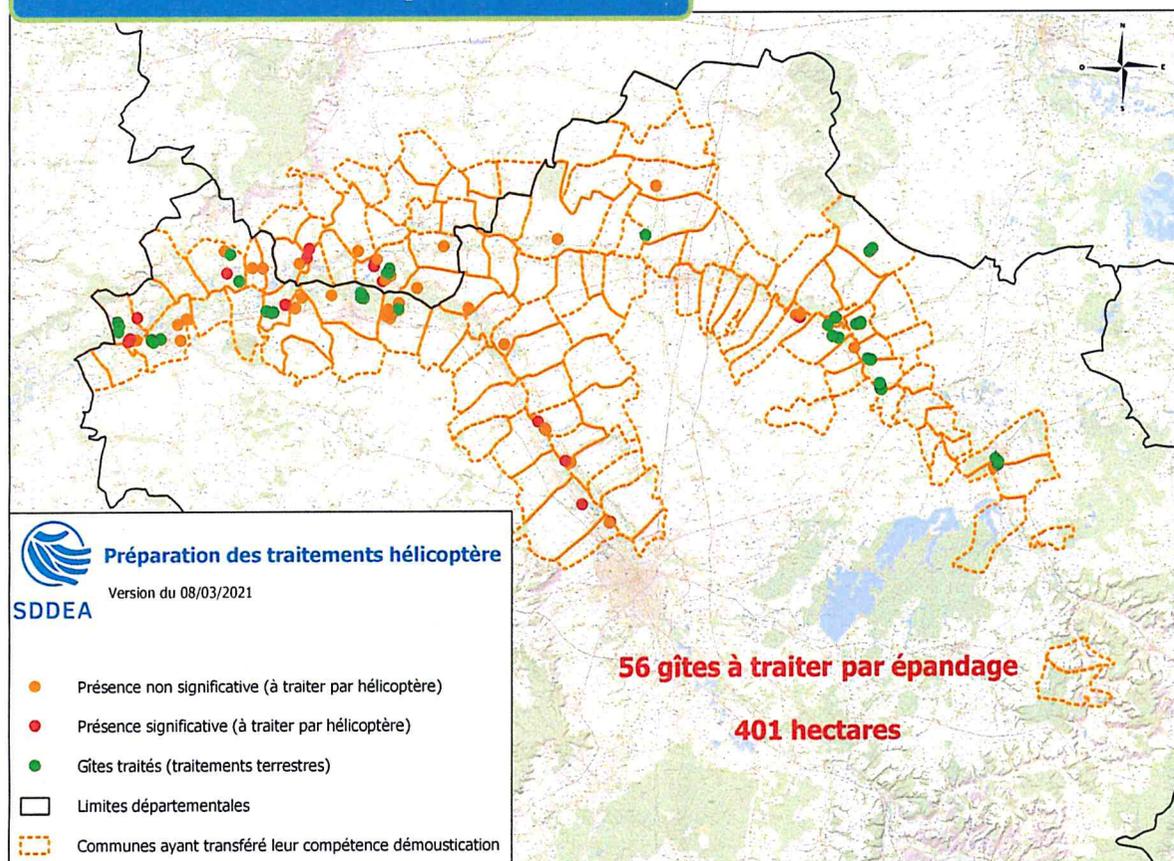
Aedes rusticus, espèce de la vallée



Son cycle biologique lui vaut d'être l'espèce de moustique la plus adaptée au fonctionnement de l'Aube, de la Seine et de leurs affluents.

Espèce ne se développant qu'une seule fois dans l'année, il termine son cycle en déposant ses œufs dans les marais boisés (photographie ci-contre) dès le mois de juillet.

Traitements prévus



Le plan de traitement par épandage présenté ci-dessus n'est pas définitif. Les relevés continuent actuellement et les niveaux d'eau évoluent, réduisant ainsi la surface en eau des gîtes larvaires. Ainsi, le plan définitif d'épandage sera arrêté le **12/03/2021**.

Le début des traitements par hélicoptère est prévu au 16 mars. Pour rappel, le commencement des traitements dépend directement des conditions hydrologiques et climatiques. En effet, nous devons impérativement attendre la décrue pour que les traitements soient localisés et efficaces, et bénéficier de vent inférieur à 20 km/h.

Comme chaque année, nous nous tiendrons prêts à déclencher dès que possible. Il est cependant important de noter que si les conditions ne sont pas réunies, nous risquons de ne pas être en mesure de traiter à temps.

Communes prospectées et élus rencontrés en vue de l'amélioration de la cartographie des gîtes

Communes	Prospection	Rendez-vous élus
Herbisse	X	X
Villiers-Herbisse	X	X
Allibaudières	X	X
Clesles	X	
Grange-sur-Aube	X	X
Etreilles-sur-Aube	X	X
Longueville-sur Aube	X	X

Des perspectives habituelles...

La campagne de démoustication 2020 a entraîné le traitement de 500 ha de gîtes larvaires potentiels dans le contexte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19.

Cette année, les événements météorologiques et hydrologiques ont permis de définir un surfacique similaire. Toutefois, les conditions météorologiques actuelles ont entraîné un assèchement très rapide de nombreuses zones permettant d'observer la diminution des surfaces en eau, situation favorable à la diminution du nombre de larves.

Comme chaque année, un courrier d'information vous sera adressé avant les traitements, et les délégués seront contactés avant le passage de l'hélicoptère. Un compte rendu de la campagne sera transmis courant avril.

En raison des nappes déjà bien rechargées, l'intensité des précipitations des mois d'avril et mai conditionnera directement le développement des populations de l'espèce *Aedes sticticus*, espèce plus printanière. Le développement rapide de la larve de cette espèce rend son traitement très complexe. Une surveillance particulière sera mise en place durant cette période à l'image des relevés et traitements simultanés réalisés dès le mois de février.

Contact : demoustication@sddea.fr